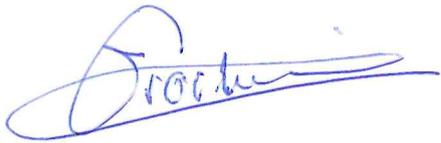




Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide la modification partielle du tableau des effectifs ci-dessus, pour effet au plus tard au 01 septembre 2025.

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Arcinges  
M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250717-DELIB2025-148-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2025  
Publication : 22/07/2025